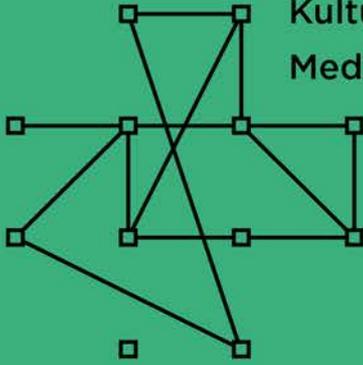


Médiation Culturelle Suisse
Kulturvermittlung Schweiz
Mediazione Culturale Svizzera



Rapport annuel 2014



Impressum
Médiation Culturelle Suisse
c/o changels
Wylerringstr. 36
3014 Berne
contact@kultur-vermittlung.ch
044 441 59 00



Avant-propos de la présidence :

2014: transitions et défis

L'année 2014, seconde année d'activité de Médiation Culturelle Suisse (MCS), a été faite de transitions sur tous les plans: effectifs, adresse et projets.

Effectifs: Eva Richterich, directrice de MCS, a quitté l'organisation en juin, pour des raisons personnelles, après une intense année d'activité. Dagmar Kopše a repris les rênes de l'association au mois d'août, ce qui est une aubaine pour MCS. Après quatre ans de bons et loyaux services (fondation et développement de l'association), Christoph Reichenau a transmis comme prévu le flambeau de la présidence à Gunhild Hamer à fin 2014.

Adresse de MCS: à l'occasion de son entrée en fonction, Dagmar Kopše a déplacé l'adresse de l'association de Zurich à Berne, à l'ancienne fabrique de machines d'imprimerie WIFAG, devenue un véritable incubateur pour start-up. Pour Tiina Huber, qui est domiciliée à Genève et y travaille à temps partiel, Berne constitue également une formule pratique.

Projets: MCS a réalisé une vaste consultation sur le Lehrplan 21. Cette consultation aux multiples facettes s'inscrit dans le prolongement du Plan d'études romand et reflète l'ensemble de la Suisse. Sur mandat de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP (et de la Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles qui lui est rattachée), MCS prépare pour septembre 2015 une étude nationale sur les bonnes pratiques de la médiation culturelle en milieu scolaire, en collaboration avec l'Institut des sciences de l'éducation de l'Université de Zurich.

A peine ce travail avait-il démarré que l'Office fédéral de la culture confiait un nouveau mandat à MCS, en accord avec le Dialogue culturel national, à savoir une étude sur « la participation culturelle » à réaliser jusqu'en mai 2015. Par participation culturelle, l'on entend la possibilité pour tout un chacun de prendre part sous diverses formes à la vie culturelle et d'y contribuer activement. L'étude décrira et analysera les domaines d'encouragement et d'action les plus importants à l'échelle de la Suisse ainsi que les principaux acteurs (motivations et mesures) et les bonnes pratiques dans ces domaines. Elle permettra de formuler les bases d'une stratégie d'encouragement coordonnée.

Ces deux mandats constituent à la fois une grande opportunité et un défi de taille pour la jeune association.

Christoph Reichenau et Gunhild Hamer



METTRE EN RESEAU

MCS est le réseau des institutions et des personnes actives dans la médiation culturelle. En 2014, l'assemblée générale lui a confié le mandat de mettre en place des rencontres sous forme de «Déjeuner médiation». MCS s'est par ailleurs engagée dans d'autres activités : coordination et organisation de rencontres réunissant des spécialistes autour de diverses thématiques, projets en partenariat, établissement de nouveaux contacts et participation active à des colloques.

Déjeuner médiation: nouvelle formule

Le concept de «Déjeuner médiation» a été rebaptisé «Midi médiation». Pendant l'été 2014, Tiina Huber a organisé deux modules Midi médiation en Suisse romande (à Bienne et à Lausanne) en collaboration avec Nicole Grieve et Lauranne Allemand, membres du comité. Des membres de MCS et des personnes-ressources de la médiation culturelle y ont été conviés. Les échanges et les occasions de nouer des contacts ont été fort appréciés par tous les participants. Les concepts de facilité d'accès et d'organisation régionale (décentralisée) ont aussi été favorablement accueillis. Les deux premières réunions ont montré un potentiel d'amélioration sur le plan de la clarté des priorités thématiques.

Rencontres avec les bureaux de coordination

Deux rencontres avec les bureaux de coordination cantonaux et municipaux ont été organisées, l'une au mois de juin, l'autre au mois d'août.

La première a permis de clarifier les besoins des bureaux de coordination en termes de médiation culturelle. Au cours de la seconde, les participants ont été invités à se prononcer sur la prise de position concernant le Message culture du Conseil fédéral et à discuter de la participation des cantons à l'étude de la CDIP sur la qualité de la médiation culturelle dans et pour les écoles. Les deux rencontres ont chacune réuni 12 représentants des bureaux de coordination provenant de l'ensemble du pays.

Projets en partenariat

Rencontre annuelle de mediamus: quel avenir voulons-nous? La rencontre s'est tenue en novembre et a donné lieu à des échanges passionnants et soutenus sur les développements actuels et les défis futurs de la médiation culturelle dans le domaine muséal. MCS a apporté son concours au comité pour l'élaboration du programme, contribué au déroulement de la conférence en plusieurs langues et encouragé les médiateurs culturels d'autres horizons à y participer. Dans le cadre de la rencontre, elle a par ailleurs animé un atelier intitulé «Comment la médiation culturelle doit-elle agir?».

Patrimoine bâti: Dans sa prise de position sur le Message culture, MCS a notamment mentionné la question du patrimoine bâti, à la suite de quoi les associations SIA et BSA et «spacespot», leur association commune, pour la sensibilisation à l'environnement construit nous ont conviés à des discussions et à des rencontres destinées à évaluer la possibilité d'une collaboration future. Pour



MCS, le thème du patrimoine bâti pourrait faire l'objet d'un nouveau réseau de compétences. La direction est invitée à participer à la «Table ronde Culture du bâti suisse» au printemps 2015, à laquelle sont conviés les principaux interlocuteurs du domaine.

COMMUNICATION

L'année 2014 a été marquée par la refonte du site Internet de MCS, offert début 2013 par Pro Helvetia et la Haute école pédagogique de Berne, et légèrement modifié pour l'adapter à la nouvelle organisation. Dans le cadre des préparatifs de ces travaux, un sondage a été réalisé auprès des utilisateurs, des ateliers dédiés à la clarification des besoins ont été organisés et différentes agences web ont été consultées en vue d'une collaboration. La refonte a été retardée par la clarification des différentes conceptions du site (en tant qu'outil de travail prioritaire pour MCS) et par le changement intervenu à la direction de l'association. A l'automne 2014, le secrétariat général a présenté un concept en plusieurs étapes que le comité a approuvé. Au mois de décembre, un cahier des charges a été dressé pour la première étape en collaboration avec un spécialiste externe, alors que des demandes d'offres étaient adressées à plusieurs agences web. Le site Internet doit être rendu plus lisible, correspondre à l'identité visuelle (corporate identity) de MCS et refléter à moyen terme le paysage de la médiation culturelle ; ses coûts d'hébergement et de maintenance doivent par ailleurs être réduits. Le lancement du nouveau site a été reporté à avril 2015.

Dans l'intervalle, le bureau continue d'utiliser le site actuel pour informer régulièrement sur les projets de l'association et sur ceux du réseau. En outre, quatre newsletters ont été envoyées au vaste réseau de MCS en 2014.

PROJETS

Dans le cadre du programme annuel 2014, l'assemblée générale de mai 2014 a approuvé les trois projets suivants:

- Création d'un réseau de compétences intitulé Médiation musicale Suisse+ (MMCH+)
- Réalisation d'une étude sur les critères de qualité en médiation culturelle dans et pour les écoles
- Réalisation d'une étude sur mandat de l'Office fédéral de la culture portant sur le thème de la «participation culturelle»

Réseau de compétences Médiation musicale Suisse+

En mars 2014, Barbara Balba Weber (médiatrice musicale et formatrice de médiation musicale à la Haute école des arts de Berne, HEAB) a commencé à mettre en place le réseau de compétences Médiation musicale Suisse+ sur mandat de MCS et en collaboration avec celle-ci. Un groupe de travail composé de six médiateurs musicaux¹ s'est réuni à sept reprises pour poser les bases d'un

¹ Etienne Abelin, directeur d'Ynight, Zurich / Markus Brülisauer, directeur de Haus der Volksmusik, Altdorf / Sabine Chatelain, formatrice à la Haute école pédagogique, Lausanne / Diana Lehnert,



guide de la médiation musicale consacré à la pratique et à la professionnalisation de cette discipline en Suisse. Lydia Grün, directrice du réseau allemand *junge ohren* (organisation partenaire de MCS dans ce projet), a également participé à l'élaboration de ce guide en faisant part de ses idées et de ses expériences acquises en Allemagne. Le groupe a ainsi bénéficié d'une expertise externe et d'une certaine résonance internationale. Les résultats ont été discutés et approfondis sur un mode participatif, incluant de nombreux acteurs de la médiation musicale en Suisse². Ils ont été intégrés dans le guide au fur et à mesure des travaux : des exemples fictifs correspondant à cinq catégories différentes ont été créés au cours d'ateliers; des solutions pour une visualisation graphique globale et pertinente ont été élaborées en commun et les catégories ont été définies. Ces différents éléments permettent de garantir, dès la conception, la pertinence des résultats du guide ainsi que de l'orientation prise par le réseau de compétences. Le guide de la médiation musicale constitue une base essentielle et un important instrument de travail pour la professionnalisation de la pratique de la médiation musicale. Une année après sa création, le réseau de compétences de la médiation musicale peut d'ores et déjà affirmer qu'il est le premier en comparaison internationale à mener à bien un tel processus.

Le guide est disponible depuis avril 2015 en version imprimée française et allemande et il a déjà été expérimenté dans des hautes écoles de musique en Suisse, en Allemagne et en Autriche. Il peut être obtenu auprès du secrétariat général de MCS.

Dans une seconde phase du projet prévue pour 2015, le guide sera plus largement diffusé et le réseau de compétences renforcé en Suisse romande. Les différents publics cibles et objectifs visés sont les suivants :

- Domaines de la médiation musicale et de la création musicale : susciter une réflexion sur l'activité en tant que telle et une professionnalisation de la terminologie propre à ces domaines
- Institutions, festivals, organisateurs de manifestations : illustrer les possibilités de pratiquer la médiation culturelle sur une base professionnelle
- Institutions culturelles et de formation : informer sur le champ professionnel
- Institutions de promotion : offrir la possibilité de classer les projets de médiation musicale et, lorsque cela est possible, de les évaluer qualitativement.

Nous remercions vivement la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia pour son soutien financier.

Horizonte Sinfonieorchester, Lucerne / Olivier Membrez, Usinesonore, musicien indépendant et médiateur musical, Bienne / Irena Müller-Brozovic, directrice Education Projekte, Bâle.

² 20 à 30 personnes issues d'institutions culturelles et de formation, de la scène libre, des écoles, de la pédagogie de concert et de l'enseignement de degré haute école ont participé à deux demi-journées d'ateliers afin de compléter et de commenter les travaux préparatoires du groupe de travail.



Etude sur les critères de la médiation culturelle dans et pour les écoles

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et sa Conférence des délégués aux affaires culturelles cantonales (CDAC) ont mandaté MCS pour la réalisation d'une étude sur les bonnes pratiques en médiation culturelle dans et pour les écoles. Dans une première approche, des discussions approfondies ont été menées avec des représentants de services culturels cantonaux et communaux, ce qui a notamment débouché sur une modification du titre de l'étude (initialement «bonnes pratiques») pour mettre désormais l'accent sur l'aspect qualitatif. Le professeur Roland Reichenbach de l'Institut des sciences de l'éducation de l'Université de Zurich a accepté d'assurer l'encadrement scientifique du projet. En octobre 2014, Roland Reichenbach et son équipe ont élaboré un plan de recherche et une série de thèses qui ont été présentés au mois de novembre à l'assemblée plénière de la CDAC, qui les a approuvés. Des projets de médiation culturelle sélectionnés avec la CDAC pour cinq régions seront analysés de manière approfondie. Il est par ailleurs prévu d'organiser différents ateliers qui réuniront des spécialistes, des personnes impliquées dans la création culturelle et des enseignants. La Conférence des villes en matière de culture, également intéressée par l'étude, participera financièrement au projet. Un premier rapport doit être remis à la CDIP en été 2015. Le rapport définitif sera présenté à l'assemblée plénière de la CDAC en novembre 2015. Une fois que cette dernière l'aura approuvé, il sera publié dans la collection de la CDIP au printemps 2016.

Participation culturelle

L'élaboration de la prise de position sur le projet du Message culture du Conseil fédéral a permis à un nouveau projet de MCS de voir le jour en été 2014. Le renforcement de la participation culturelle est soutenu non seulement par la Confédération mais aussi par d'autres promoteurs de la culture aux niveaux cantonal, communal et privé. Sur mandat du groupe de travail «Participation au dialogue culturel national», MCS a été chargée de la réalisation d'une étude sur la participation culturelle et son encouragement en Suisse. Un contrat a été signé début 2015. L'étude doit déboucher sur des recommandations pour la collaboration entre des organisations et des institutions gouvernementales et non gouvernementales dont le but est de promouvoir la participation culturelle. L'étude sera conduite par Verena Widmaier (membre du comité de MCS) et Christoph Reichenau, et donnera lieu à une procédure participative à grande échelle. La parution du rapport est prévue pour août 2015.

ACTIVITE POLITIQUE

Dans les débats sur la politique culturelle et éducative, MCS se profile comme l'organisation qui compétente ses compétences en matière de médiation culturelle; elle agit à ce titre en qualité d'interlocuteur à l'échelle nationale.



Prise de position sur le projet du Message culture du Conseil fédéral

La présidence, la direction et le comité de MCS ont élaboré une prise de position sur le projet du nouveau Message culture 2016 à 2019 du Conseil fédéral. Cette prise de position a fait l'objet d'une large participation des membres de l'association et a été discutée lors d'une rencontre réunissant des organes spécialisés (cf. ci-avant). La prise de position est publiée sur le site Internet de MCS.

Echanges à l'échelle nationale

Dans le cadre de la préparation de l'étude sur la qualité de la médiation culturelle dans et pour les écoles, MCS a travaillé en étroite collaboration avec le secrétariat général de la CDIP, la Conférence des délégués aux affaires culturelles cantonales (CDAC) et la Conférence des villes en matière de culture (CVC).

MEMBRES

Lors de l'assemblée générale du 15 mai 2014, il a été décidé que la question de la structure des cotisations des membres à partir 2015 devait être définitivement réglée en 2014. Un groupe de travail composé de Christoph Reichenau (président de MCS), d'Andrea Saladin (mediamus, comité de MCS), d'Isabelle Odermatt (Théâtre de Lucerne), de Daniel Kellerhals (membre individuel) et de Dagmar Kopše (direction de MCS) s'est attelé à cette tâche et a proposé un nouveau modèle à l'assemblée générale extraordinaire du 26 novembre 2014. Comme ce modèle prévoit de nouveaux droits de vote, une modification des statuts s'est avérée nécessaire. L'assemblée générale extraordinaire a approuvé à l'unanimité le modèle proposé si bien que désormais, outre les personnes morales, des personnes physiques peuvent également devenir membre de MCS à condition qu'une organisation active dans leur domaine donne son accord. Afin de ne pas affaiblir ainsi les voix des membres collectifs, les droits de vote des membres lors de l'assemblée générale ont été légèrement pondérés. Les modifications correspondantes des statuts ont été acceptées, ainsi que les nouvelles cotisations proposées s'appliquant jusqu'à la catégorie des organisations faïtières ; les montants des cotisations doivent toutefois encore être déterminés. Les statuts révisés ainsi que les cotisations des membres sont publiés sur le site Internet de MCS.

Comme les questions des catégories de membres et des montants des cotisations n'ont pas été réglées avant l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue fin novembre, le comité a décidé d'en informer les personnes et les organisations souhaitant adhérer et de les inviter à demander leur adhésion à partir de janvier 2015. Depuis janvier et jusqu'à la rédaction du présent rapport, sept organisations ont rejoint MCS en tant que nouveaux membres.



ORGANISATION

L'association Médiation Culturelle Suisse comprend un comité et un secrétariat général. Le comité est responsable de l'orientation stratégique et il élit la direction. Le secrétariat général est chargé de concevoir et de piloter les activités de MCS; il sert d'interlocuteur pour les partenaires et les membres de l'association.

Comité et présidence

Lauranne Allemann et Angela Grosso Ciponte (deux membres du comité) ont présenté leur démission lors de l'assemblée générale du 14 mai 2014. Les membres ont élu Andrea Saladin (comité de mediamus) et Verena Widmaier pour leur succéder. Christoph Reichenau a également annoncé sa démission en tant que président et membre du comité. Gunhild Hamer (bureau de coordination, canton d'Argovie) a été élue à la présidence. Les membres ont approuvé la proposition selon laquelle Christoph Reichenau resterait dans ses fonctions jusqu'au 31 décembre 2014 et Gunhild Hamer le remplacerait à partir du 1^{er} janvier 2015. Les autres membres du comité sont Philipp Burkard (directeur de la fondation Science et Cité, médiation scientifique), Denise Felber (Haute école pédagogique de Berne), Thomas Gartmann (Haute école des arts de Berne, recherche, musique), Nicole Grieve (service de la culture du Canton du Valais), Pio Pellizzari (Tessin, bibliothèques et archives).

Le comité s'est réuni à neuf reprises en 2014. Différents membres ont également participé à des groupes de travail temporaires consacrés au développement du site Internet ou du nouveau modèle d'adhésion.

Secrétariat général

Le secrétariat général est conduit par Eva Richterich, directrice, nommée à ce poste en mai 2013 (poste à 70%). Elle a par la suite bénéficié du soutien de Carolin Fedier pour les tâches administratives jusqu'en juin 2014. En février 2014, l'association a engagé Tiina Huber à 50% pour l'administration et la communication. Domiciliée à Genève, d'où elle travaille pour l'association, Tiina Huber assure la présence de MCS en Suisse romande. Elle a précédemment dirigé le secrétariat du Master en Design de la Haute école d'art et de design de Genève (HEAD). Eva Richterich a quitté sa fonction en juin 2014. Le comité a confié la direction ad intérim à Tiina Huber et a nommé fin mai une nouvelle directrice en la personne de Dagmar Kopše. Dagmar Kopše a travaillé pendant 15 ans auprès d'artlink, bureau de coopération culturelle, qu'elle a codirigé pendant quelques années; de 2010 à 2013, elle a collaboré au développement du projet «Education et Culture» de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne. Elle dirige MCS depuis le mois d'août 2014. Depuis lors, MCS a pris ses quartiers dans une communauté de bureaux située dans le «village de l'innovation», au 36 de la Wylerringstrasse, à Berne.



FINANCES

Le financement des activités de MCS est assuré en premier lieu par les cotisations des membres. Celles-ci se sont élevées à un montant total de CHF 47 080.-, soit CHF 14 080.- de plus par rapport à l'année précédente. Ce résultat est principalement dû à mediamus, le plus important membre de l'association.

Nos principaux partenaires financiers pour le développement de MCS sont Pro Helvetia (CHF 30 000.-), la Commission suisse de l'UNESCO (CHF 10 000.-), la Fondation Ernst Göhner (CHF 50 000.-) et la Fondation Avina (CHF 45 000.-). En outre, un accord de financement d'un montant total de CHF 300 000.- sur une période de quatre ans a été conclu avec la Fondation Mercator. Nous remercions sincèrement tous les partenaires pour leur généreux soutien.

Des fonds destinés au financement de projets ont été octroyés au réseau de compétences Médiation musicale Suisse+ (CHF 18 000.- Pro Helvetia) et à l'étude sur les critères de qualité des projets de médiation culturelle dans et pour les écoles (CHF 30 000.- pour 2014/2015 de la CDIP).

Il convient enfin de mentionner l'importante contribution que représentent l'activité bénévole des membres du comité et du président ainsi que les travaux pour lesquels leurs auteurs ont renoncé à toucher des honoraires ou des indemnités (p. ex. modération ou mandats de traduction). Les prestations du comité et du président correspondent à un montant d'environ CHF 13 000.-.

Comptes annuels

Bilan

L'exercice se clôt sur une petite perte de CHF 435.26. Une provision de CHF 14 500.- a été constituée pour le financement de l'étude sur les critères de qualité et CHF 11 000.- sont provisoirement comptabilisés pour l'achèvement de la première phase du projet de réseau de compétences Médiation musicale Suisse+ (notamment pour la conception, la traduction et l'impression du guide).

Compte de résultats

Le décompte 2014 est inférieur de CHF 70 000.- au budget. Cela est surtout dû au fait que la production et le financement du nouveau site Internet ont été reportés à 2015. Les prévisions en matière de récoltes de fonds n'ont par ailleurs pas été atteintes ou ont été reportées à 2015. Tous les projets prévus ont pu être lancés grâce au soutien de nombreuses fondations s'engageant en faveur du développement de MCS. Il conviendra à l'avenir de veiller davantage à ce que les projets soient budgétés de manière à couvrir l'ensemble des frais.

L'exercice a été moins coûteux et plus léger que budgété.



BILAN

	ACTIFS	2014	2013
1000	Caisse	78.65	101.00
1010	Frais postaux	66'453.61	86'582.72
1050	Créances LL	3'600.00	2'000.00
1055	Cotisations de membres non encore versées	0.00	800.00
	<u>Total Actifs</u>	<u>70'132.36</u>	<u>89'483.72</u>

	PASSIFS	2014	2013
2000	Dettes LL	17'239.00	22'353.25
2020-2024	Avances/ acomptes	40'000.00	70'000.00
2080	Réserves	14'500.00	0.00
2090	Passifs transitoires	12'700.00	11'001.95
2100	Fortune de l'Association	-13'871.48	-13'781.30
	Bénéfice / Pertes	-435.26	90.18
	<u>Total Passifs</u>	<u>70'132.36</u>	<u>89'483.72</u>



COMPTE DE RÉSULTATS

	Charges	Compte 2014	Budget 2014	Compte 2013
	<u>Personnel</u>	<u>114'963.90</u>	<u>119'000</u>	<u>63'961.65</u>
4000	Salaire direction (70%)	60'431.50	50'000	47538.85
4001/4002	Salaire communication/admin. (50%)	43'209.15	49'000	
4010-4015	Charges sociales	11'323.25	20'000	16'422.80
	<u>Frais d'exploitations</u>	<u>19'322.96</u>	<u>32'500</u>	<u>15'422.75</u>
4600	Loyer et frais annexes	7'850.00	11'000	3'352.40
4650	Assurance	290.65	1'500	
4625/4630	Frais de bureau, téléphone, divers	2'483.20	3'500	3420.65
4670	Frais de réunions	196.00	4'500	
4635	Frais de voyages	3'789.00	4'500	1'971.35
4645	Entretien d'appareils	204.90	1'000	0.00
4665	Fiduciaire, comptabilité	4'437.60	6'500	6'670.00
4630	Frais de compte postal	48.11		8.35
4690	Différence de caisse	23.05		
	<u>IT</u>	<u>3'374.55</u>	<u>4'000</u>	<u>9'667.05</u>
4615	Informatique, licences	0.00	2'000	9'667.05
4620	Support	3'374.55	2'000	
	<u>Communication</u>	<u>20'818.00</u>	<u>33'700</u>	<u>32'699.58</u>
4130	Corporate Design	5'400.00	6'000	
	Impression	4'046.40	3'200	
4150/4160	Communication : frais divers	1'355.35	2'500	9'605.83
4120	Site Internet : développement	1'944.00	9'800	6'977.80
	Site Internet : graphique	0.00	5'000	
4110	Site Internet : gestion	8'072.25	7'200	16'115.95
	Traductions	21'394.80	20'000	7'646.50
4655	Traduction MCS	11'394.80	15'000	7'646.50
4655	Traduction « Le temps de la médiation »	10'000.00	5'000	
	<u>Projets</u>	<u>81'900.00</u>	<u>118'300</u>	<u>36'606.90</u>
3030	Étude école et culture CDIP	24'500.80	43'000	
3020	Réseau de compétence médiation musicale	44'746.40	54'000	
3050	Déjeuner Médiation	221.00	900	
3060	Projets membres	3'541.00	5'000	1626.30
3090	Projet « Banque de données »	6'359.50	13'200	1'250.00
3010	Projet « Culture et Ecole et Culture »	2'531.30	2'200	33'730.60
	<u>Fonctionnement de l'association</u>	<u>19'561.10</u>	<u>17'000</u>	<u>16'020.75</u>
4810	Comité (frais de réunions)	12'787.20	8'000	8'696.75
4820	Indemnités présidence	5'000.00	5'000	6'000.00
4840	Frais assemblée générale	1'773.90	2'000	1'324.00
	Amortissement cotisation	0.00	2'000	
	Imprévus	0.00	5'500	
	Total charges	284'277.56	350'000	182'025.18



	RECETTES	Compte 2014	Budget 2014	Compte 2013
	Avina Stiftung	50'000.00	50'000	
	Ernst Göhner Stiftung	45'000.00	45'000	5'000.00
	Schweizerische UNESCO Kommission	10'000.00	20'000	10'00.00
	Raiffeisen Schweiz			40'000.00
	Cotisations de membres existants	32'580.00	43'000	33'300.00
	Cotisations de membres nouveaux	14'500.00	6'000	
	Office fédérale de la culture	0.00	0	33'000.00
	CDIP	10'000.00	20'000	
	Contributions „Culture et Ecole et Culture“	1'150.00		3'500.00
	Conférence des villes en matière culturelle	0.00	5'000	
	Pro Helvetia	48'000.00	48'000	30'000.00
	Stiftung Mercator Schweiz	60'000.00	60'000	
	Renonciation aux indemnités du comité	7'581.00	5'000	7'028.00
	Renonciation aux indemnités de la présidence	5'000.00	5'000	6'000.00
	Migros pourcent culturel	0	10'000	
	Artephila Stiftung	0	15'000	
	Sophie und Karl Binding Stiftung	0	10'000	
	Autres recettes			13'872.80
	Intérêts	31.30		34.20
	Total Recettes	283'842.30	342'000	181'935.00
	<u>Pertes</u>	<u>-435.26</u>		<u>-90.18</u>

Médiation Culturelle Suisse remercie chaleureusement les partenaires suivants pour leur soutien :

Avina Stiftung

Commission suisse pour l'UNESCO

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

Ernst Göhner Stiftung

Fondation Suisse pour la culture Pro Helvetia

Stiftung Mercator Schweiz

Schmid Beat, Buchholzstr. 66 D, 3604 Thun

Steuer- + Finanzberatung und Verwaltungen

Kulturvermittlung Schweiz
Wylerringstrasse 36
3014 Bern

Revision der Jahresrechnung 2014

Sehr geehrte Vereinsmitglieder

Als Revisionsstelle des Vereins Kulturvermittlung Schweiz mit Sitz in Bern, habe ich die Buchhaltung des Vereins für das Jahr 2014 geprüft.

Die Prüfung erfolgte nach den Belegen, Abrechnungen und den Vereinsstatuten.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während meine Aufgabe darin besteht, diese zu prüfen und zu beurteilen. Ich bestätige die gesetzlichen und statutarischen Anforderungen hinsichtlich Befähigung und Unabhängigkeit zu erfüllen.

Ich stelle fest, dass:

die Prüfung nach den Grundsätzen des Berufstandes erfolgte, wonach eine Prüfung so zu planen und durchzuführen ist, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung mit angemessener Sicherheit erkannt werden. Die Prüfung der Jahresrechnung erfolgte mittels Belegprüfung in Abstimmung mit den Statuten. Ferner wurden die Anwendungen der massgebenden Rechnungslegungsgrundsätze beurteilt, die wesentlichen Bewertungsentscheide sowie die Darstellung der Jahresrechnung als Ganzes. Ich bin der Auffassung, dass die Prüfung eine ausreichende Grundlage für die Beurteilung bildet.

Der Verein ist grundsätzlich überschuldet, wobei die Überschuldung aus dem Gründungsjahr 2012 resultiert. Dank dem Teilverzicht der Sitzungsgelder des Vorstandes schliesst die Jahresrechnung 2014 fast ausgeglichen ab.

Auf Grund der Prüfung stelle ich fest, dass die Buchhaltung und die Jahresrechnung mit den Belegen übereinstimmen. Ich empfehle, die vorliegende Jahresrechnung 2014, die mit einem Ausgabenüberschuss von CHF 435.26 abschliesst und einen Bilanzfehlbetrag von CHF 14'276.74 ausweist, zu genehmigen, dem Vorstand und den Verantwortlichen für das Rechnungswesen Entlastung zu erteilen.

Schmid Beat



Thun, den 08. April 2015